



Ministère
de la Communauté
française

CIRCULAIRE N° 1354

du 7 février 2006

Objet : Vacances et congés dans l'enseignement fondamental et secondaire, ordinaire et spécialisé, de plein exercice et en alternance pour l'année scolaire 2006-2007.

Réseaux : Tous

Niveaux et services : Fondamental et secondaire ordinaire et spécialisé

Période :

A Madame et Messieurs les Gouverneurs de Province ;
A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres et Echevins ;
Aux Pouvoirs organisateurs des établissements d'enseignement fondamental et secondaire, ordinaire, spécialisé, de plein exercice ou à horaire réduit, subventionnés par la Communauté française ;
Aux Chefs d'établissements d'enseignement fondamental et secondaire, ordinaire, spécialisé, de plein exercice ou à horaire réduit, organisés ou subventionnés par la Communauté française ;

Pour information :

Aux membres des services d'inspection et de vérification de l'enseignement fondamental et secondaire, ordinaire, spécialisé, de plein exercice ou à horaire réduit, organisés ou subventionnés par la Communauté française ;
Aux Directions des centres psycho-médico-sociaux organisés ou subventionnés par la Communauté française ;
Aux organisations syndicales représentant le personnel enseignant ;
Aux associations de parents.

Autorités : Direction générale de l'enseignement obligatoire

Signataire : Lise-Anne HANSE

Gestionnaires : Service général de l'enseignement fondamental et de l'enseignement spécialisé

Personne ressource : Sabine HELBO, 02/690 85 75, sabine.helbo@cfwb.be

Référence facultative : /

Mots-clés : congés-vacances

Vacances et congés dans l'enseignement fondamental et secondaire, ordinaire et spécialisé, de plein exercice et en alternance pour l'année scolaire 2006-2007.

Madame la Ministre-Présidente me charge de porter à votre connaissance le calendrier des vacances et congés dans l'enseignement fondamental et secondaire, ordinaire et spécialisé, de plein exercice et en alternance pour l'année scolaire 2006-2007, dont le nombre de jours de classe est fixé à 182 jours.

La rentrée scolaire est fixée au vendredi 1^{er} septembre 2006.

Les vacances et congés sont fixés comme suit :

- Le mercredi 27 septembre 2006 ;
- Congé d'automne du lundi 30 octobre 2006 au vendredi 3 novembre 2006 ;
- Vacances d'hivers du lundi 25 décembre 2006 au vendredi 5 janvier 2007 ;
- Congé de carnaval du lundi 19 février 2007 au vendredi 23 février 2007 ;
- Vacances de printemps du lundi 2 avril 2007 au vendredi 13 avril 2007 ;
- Le mardi 1^{er} mai 2007 ;
- Le jeudi 17 mai 2007 ;
- Le lundi 28 mai 2007 ;
- Les vacances d'été débutent le 1^{er} juillet 2007.

La Directrice générale,

Lise-Anne HANSE